



**Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse - Activité d'accueil socio-éducatif en famille d'accueil ou placement familial selon la formule d'accueil de jour et de nuit - Agrément.**

Par arrêté ministériel du 8 octobre 2021 il a été constaté qu'arrive à son échéance le 8 octobre 2021 l'arrêté ministériel du 4 décembre 2020 (enregistré sous le numéro EF/JN/FA/453-04/2017) accordant un agrément conditionné à Madame Rita Eugenie Nicole Sansen, demeurant à L-9189 Vichten, 11, rue du Lavoir, pour l'exercice de l'activité « accueil socio-éducatif en famille d'accueil ou placement familial selon la formule d'accueil de jour et de nuit », vu la cessation de l'activité exercée par Madame Rita Eugenie Nicole SANSEN.

